

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Occupation temporaire du domaine public maritime de la Ville de Saint-Leu pour l'exploitation d'activités à vocation économique et touristique



Date limite de remise des candidatures :

Le 15 février 2022 à 12h00 (heure locale Île de La Réunion)

Identification du candidat

Le candidat agit en nom propre

Nom, prénom :

N° immatriculation (SIRET) :

Code APE :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Le candidat agit en qualité de représentant d'une personne morale

Nom de la structure :

Représentée par (nom, prénom, qualité et adresse de représentant légal) :

Forme juridique (association, SARL, SA...) :

N° immatriculation (SIRET) :

Code APE :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Le candidat se présente :

Seul

En groupement de plusieurs entreprises

Si le candidat se présente en groupement, joindre en annexe au dossier, la composition du groupement (liste des membres).

Identification du lot

Lot 1 : activité de petite restauration

Lot 4 : activité de restauration

Lot 2 : activité de petite restauration

Lot 5 : activité de jeux de plein air

Lot 3 : activité de petite restauration

Lot 6 : activité de jeux de plein air

Périodicité d'occupation

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin (6h-12h)							
Après-midi (12h-18h)							
Soirée (à partir de 18h)							

Période de fermeture :

Proposition de redevance d'occupation

Part fixe annuelle HT et HC (en € en chiffres - pour la surface totale du lot)	
---	--

La part fixe minimum ne peut être inférieure au tarif plancher prévu pour le lot (cf article 3 du règlement relatif aux conditions d'autorisation, d'occupation et d'exploitation des lots).

Part variable (en % du chiffre d'affaires annuel)	
--	--

La part variable minimum est fixée à 2% du CA annuel.

Engagement du candidat

Je soussigné(e),, certifie exacts les renseignements qui sont contenus dans ce formulaire de candidature et m'engage à respecter toutes les dispositions du Règlement relatif aux conditions d'autorisation, d'occupation et d'exploitation contenu dans le dossier d'appel à candidature, dont j'ai pris connaissance, approuvé et signé.

Fait à Le

Signature :

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES A FOURNIR

- Le formulaire de candidature complété, daté et signé ;
 - Une note du candidat (plan d'affaires) présentant les éléments suivants :
 - la nature du projet : définition du concept, descriptif détaillé des investissements, des équipements, des moyens humains liés à l'activité, des produits proposés (ingrédients, origines, qualité, variété, originalité), du projet d'aménagement de l'espace de vente et son insertion dans l'environnement (photos, illustrations,...), des mesures en faveur de la participation à l'animation et à l'attractivité du domaine public maritime, des mesures en faveur du respect de l'environnement (mode de production, de gestion des déchets, ...), des mesures pour l'entretien courant du lot et la maintenance des équipements ;
 - les moyens financiers : tarifs proposés à la clientèle, budget prévisionnel faisant apparaître l'ensemble des charges et des recettes ;
 - la capacité professionnelle du candidat : curriculum vitae du candidat ou mandataire, de l'équipe, permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, la qualification, les références... ;
 - Photocopie de la pièce d'identité ;
 - Extrait d'inscription au RCS ou K/BIS de moins de 3 mois ou autre registre professionnel ;
(ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalité des Entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an ou pour les sociétés en cours de constitution ou n'ayant pas de K/Bis : statuts, projet de statuts avec identité des actionnaires)
 - Justificatif d'adresse de moins de 3 mois ;
- Bilan et comptes de résultats des 3 derniers exercices ou avis d'impôt sur les revenus des 3 dernières années pour les candidats ne possédant pas de comptabilité ;
- Extrait de casier judiciaire N°3 de moins de 3 mois ou copie du récépissé de la demande ; l'extrait devra être fourni avant la décision d'attribution ;
 - Fiche technique des équipements précisant poids, dimension, ampérage, ..., pour les lots 5 et 6 ;
 - Garanties techniques des équipements : attestation de conformité électrique, contrôle technique, ...
- Attestation de stage en hygiène alimentaire pour les activités en lien avec la manipulation des denrées alimentaires ;
- Certificats/attestations délivrés par des organismes sociaux et fiscaux ou attestation sur l'honneur attestant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
- 1 exemplaire du dossier d'appel à candidature paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » à la fin de chaque partie le composant.

Le candidat pourra compléter le dossier avec les documents qu'il jugera nécessaires à la valorisation de son projet (attestations de formations, ...).

Dans le cadre de l'étude des candidatures, la Ville de Saint-Leu est amenée à collecter des données personnelles. La finalité du traitement effectué est donc de pouvoir effectuer un choix objectif entre les différents candidats et de pouvoir justifier à toute autorité compétente de la mise en œuvre de la publicité et de la sélection préalable à la délivrance d'un titre d'occupation.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, ou de suppression des informations qui les concernent. Pour ces démarches, il convient de s'adresser au Délégué à la Protection des Données, soit via l'adresse électronique suivante : dpo@mairie-saintleu.fr, ou soit par voie postale (Délégué à la Protection des Données de la Commune de Saint-Leu -58 rue du Général Lambert, 97436 Saint-Leu).

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Européen sur la Protection des données, tout usager a le droit de demander la limitation du traitement ou d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle, à savoir la CNIL, (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22 www.cnil.fr).